

Analyse du discours



Attia SELT

Dr. Attia SELT

Université de Djelfa

Faculté des Lettres, des
Langues et des Arts

Département de français

Email : seltfle@gmail.com

5.0

Janvier 2024

Table des matières

Objectifs	3
Introduction	4
I - Notions préliminaires de l'analyse du discours	5
1. Histoire, émergence et objet de l'analyse du discours	5
2. L'analyse du discours et autres disciplines des sciences du langage	6
3. La notion du discours et ses caractéristiques	10
II - Les différentes approches en analyse du discours	15
1. L'approche énonciative	16
2. Exercice : L'ancrage énonciatif	18
3. L'approche communicationnelle	19
4. L'approche conversationnelle	21
5. L'approche interactionnelle en France et en Suisse	24
6. Exercice : Faites l'analyse	25
7. Dialogisme et polyphonie chez Bakhtine	25
8. Exercice : Analysez	27
9. L'approche sociolinguistique	27
10. Exercice : Identifiez	29
11. L'analyse du discours en France	29
12. Exercice : A Vous d'analyser	30
13. L'approche pragmatique	31
14. Exercice : Transposez	32
15. L'approche sémiotique	33
Bibliographie	37
Webographie	38

Objectifs

- Développer l'habileté à analyser des textes écrits ou oraux de genres discursifs variés à partir de faits linguistiques et textuels et extralinguistiques.
- Développer des compétences à exploiter les phénomènes langagiers en regard d'objectifs descriptifs, didactiques ou autres.
- Distinguer les différentes approches de l'analyse du discours.

Introduction

L'analyse du discours, discipline captivante au croisement de la linguistique, de la sociologie et de la communication, plonge dans les subtilités des échanges verbaux. Pour saisir ses contours et sa richesse

Le premier chapitre de ce cours établit les fondations en présentant les bases essentielles de l'analyse du discours. Il explore les origines, les objectifs et les divers domaines de cette discipline, offrant ainsi un cadre conceptuel permettant d'appréhender les textes issus de contextes communicationnels variés. Ce chapitre esquisse la définition du discours en tant que pratique à la fois sociale et linguistique, mettant en lumière ses caractéristiques pragmatiques, énonciatives et intertextuelles qui le distinguent des autres unités langagières.

Quant au deuxième chapitre, il se penche sur les différentes approches qui ont nourri l'évolution de l'analyse du discours. En exposant les théories et méthodes fondamentales, il révèle leurs convergences et divergences. Parmi ces approches se dévoile l'énonciative, scrutant les marques de subjectivité et d'implication du locuteur dans son énoncé. La perspective communicationnelle se penche sur les conditions et effets de la production et de la réception des discours. L'approche conversationnelle explore les règles et stratégies régissant les interactions verbales. Celle interactionnelle, spécifique à la France et à la Suisse, s'immerge dans les pratiques discursives institutionnelles ou médiatiques. Enfin, s'élevant du dialogisme et de la polyphonie chez Bakhtine, cette dernière approche imagine le discours comme un lieu dynamique où se confrontent et négocient des voix multiples.

Ces deux premiers chapitres constituent une toile complexe et foisonnante, esquissant les contours variés de l'analyse du discours et jetant les bases d'une exploration plus approfondie de cette discipline captivante.

I Notions préliminaires de l'analyse du discours

1. Histoire, émergence et objet de l'analyse du discours

💡 *Fondamental : Historique*



Bien que des penseurs comme E. Goffman, L. Wittgenstein, M. Foucault ou M. Bakhtine aient joué des rôles importants, aucun d'entre eux n'a abordé l'ensemble du vaste champ actuel de l'analyse du discours. Le terme "**analyse du discours**" a été introduit par le linguiste distributionnaliste Z. S. Harris dans un article intitulé "*Discourse Analysis*" en 1952, mais son approche relevait du structuralisme et n'a pas fondé l'analyse du discours telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui.

Les problématiques actuelles de l'analyse du discours ont émergé principalement dans les années 1960 aux États-Unis, en France et en Angleterre. Cependant, un véritable espace de recherche mondial s'est formé à partir des années 1980, intégrant des courants théoriques développés indépendamment dans diverses disciplines et pays. Cette évolution témoigne d'une mondialisation du savoir théorique et de la fusion de traditions théoriques autrefois distinctes.

Il est important de noter que l'analyse du discours n'est pas un projet unifié. Dans les années 1960, les problématiques qui ont émergé dans ce domaine étaient diverses et ne formaient pas un projet cohérent.

Aux États-Unis, l'étude du discours a été influencée par divers courants, tels que l'ethnographie de la communication, l'ethnométhodologie, et l'analyse conversationnelle, en plus de la pensée d'individus comme E. Goffman, qui se penchait sur les interactions quotidiennes.

La philosophie et la linguistique ont également contribué à la réflexion sur le discours. La philosophie, au cours du 20e siècle, a accordé une grande importance au langage, tandis que la linguistique pragmatique a mis l'accent sur le caractère contextuel de la signification. Parallèlement, la linguistique textuelle a émergé comme une discipline visant à étudier la structuration des textes au-delà de la phrase.

La France a joué un rôle clé dans le développement de l'analyse du discours, en tant que lieu où cette approche s'est définie pour la première fois comme une entreprise théorique et méthodologique spécifique.

En 1969, la revue de linguistique *Langages* consacre un numéro spécial à l'**Analyse du discours**, marquant ainsi une étape importante dans le développement de ce champ de recherche. Les articles de ce numéro présagent l'ouverture internationale de l'analyse du discours et l'intégration de diverses approches de recherche. Après sa période de fondation, l'analyse du discours française s'est rapidement ouverte à des concepts issus de courants pragmatiques, de théories de l'énonciation et de la linguistique textuelle pour étudier une variété de corpus.

Émergence de l'analyse du discours

L'émergence d'une discipline consacrée à "**le discours**", en particulier dans le contexte français, peut être interprétée dans le contexte de l'évolution des sciences du langage, principalement à partir de la fin des années soixante. La formation de ce nouveau domaine, qui entretient des relations complexes avec la linguistique constamment redéfinies, est un processus qui nécessite autant qu'il implique la création d'un domaine d'étude spécifique et le développement de concepts et de cadres méthodologiques inédits, adaptés à ce nouvel objet de recherche.

Plus que dans tout autre domaine des sciences sociales, le concept de "bricolage", anciennement évoqué par C. Lévi-Strauss pour décrire la manière dont ces disciplines se développent, s'applique particulièrement bien à l'analyse du discours.

Objet de l'Analyse du discours

Analyse du discours reçoit des définitions larges. Il existe une définition très large, « *l'analyse de l'usage de la langue* »* (Brown & Yule G 1983); « l'étude de l'usage réel du langage dans des situations réelles »* (Topa 2014*). Surtout dans les pays anglo-saxons, beaucoup identifient plus ou moins l'analyse du discours et l'analyse conversationnelle, considérant le discours comme une activité fondamentalement interactionnelle.

L'analyse du discours, ayant comme but final l'interprétation du sens est une activité cognitive d'analyse et de synthèse, basée sur des compétences qui dépassent le niveau linguistique et qui se réalise graduellement, aussi bien localement, au niveau de l'énoncé, que globalement, au niveau du texte-discours.

D. **Maingueneau** avance la thèse que l'analyse de discours est l'analyse de l'articulation du texte, du lieu social dans lequel il est produit et du mode d'énonciation. C'est toujours lui qui constate (1995) que « *le discours ne devient véritablement objet du savoir que s'il est pris en charge par diverses disciplines qui ont chacune un intérêt spécifique : sociolinguistique, théories de l'argumentation, analyse de la conversation, l'analyse critique du discours* »

2. L'analyse du discours et autres disciplines des sciences du langage

💡 *Fondamental*

Avant d'aborder l'analyse du discours, il nous est indispensable de faire un rappel de quelques notions de linguistique afin d'appréhender le sens dans sa globalité.

🔍 *Définition : 1. Langage, langue et parole*



Le mot « **langage** » désigne tout système ou dispositif qui permet de communiquer et donc de transmettre des informations. Exemples : le langage du corps, le langage informatique, etc. Cependant, dans un sens stricto sensu, le langage est la faculté qui permet à l'homme de s'exprimer et de communiquer avec ses semblables grâce à un système de signes vocaux ou graphiques. Depuis de Saussure, on distingue le langage, la langue et la parole.

Le **langage** correspond à la faculté naturelle, inhérente et universelle qu'a l'être humain de construire des systèmes servant à la communication ; son étude comporte deux parties, l'une ayant pour objet la langue (le code), l'autre la parole (l'utilisation du code). F. de Saussure

La **langue** est un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté ; elle est un instrument de communication à l'intérieur de cette même communauté et, d'un point de vue sociolinguistique, un symbole d'identité et d'appartenance culturelle. En tant que code, la langue demeure une convention sociale, a priori indépendante des variations individuelles. F. de Saussure

La **parole** représente la réalisation particulière, concrète et individuelle d'une langue.

🔗 *Remarque : 2. Caractéristique du langage humain*

Le langage humain est, non seulement articulé, mais doublement articulé, articulé sur deux plans, celui où, pour employer les termes du parler de tous les jours, les énoncés s'articulent en mots, et celui où les mots s'articulent en sons (Martinet 1970).

Pour lui, les unités qui s'enchaînent dans le discours ne s'enchaînent pas de la même façon et au même niveau. Il propose donc que la langue contienne :

- Des unités de première articulation : les morphèmes (unités minimales de signification)
- Des unités de seconde articulation : les phonèmes (unités minimales distinctives)

Caractéristique du langage humain

3. Langage et communication

Martinet parle de double articulation du langage humain ce qui le distingue des autres formes de langage. Le langage humain se différencie du langage animal par sa capacité d'articulation grâce à un « **appareil vocal** ». C'est parce que le langage humain exige l'audition d'un son articulé par la voix qu'on le désigne par un signe linguistique.

Le langage d'une manière générale se définit comme tout système de signes pouvant servir de communication. Cette définition vaste pose comme première fonction du langage la communication. La **communication** est conçue comme un échange d'information entre les membres d'un groupe déterminé. En effet il y a communication si et seulement si le **récepteur** (destinataire de l'information) est capable de déchiffrer un message qu'il reçoit d'un **émetteur** (source de l'information). Donc la communication pose quatre conditions sine qua non que sont : l'existence d'un **émetteur** et d'un **récepteur**, celle d'un **message** véhiculé et sa possibilité d'être **décodé**. Dans cette perspective, même les animaux semblent disposer d'un langage c'est-à-dire un système de communication qui leur est propre. En réalité certains animaux comme les abeilles et les baleines possèdent un système de signes et de signaux assez complexe pour exprimer différentes émotions mais aussi pour livrer un certain nombre d'informations à leurs congénères. Ainsi plusieurs moyens de communication peuvent être soulignés dont nous pouvons citer la peinture, la danse, l'écriture, la musique, l'expression du visage, l'habillement, la coiffure, la parole, le silence...

Benveniste souligne les limites du langage gestuel et par conséquent les insuffisances du langage animal lorsqu'il écrit « *N'étant pas vocale mais gestuelle, la communication chez les abeilles s'effectue nécessairement dans des conditions qui permettent une perception visuelle, sous l'éclairage du jour ; elle ne peut avoir lieu dans l'obscurité. Le langage humain ne connaît pas cette limitation* ».

4. Langage et pensée

Le langage étant le propre de l'homme, c'est lui qui donne accès à la pensée. Sans langage, il n'y aurait pas de pensée construite : nous vivrions dans un monde chaotique et brouillé fait d'impressions, de sensations, d'images fugitives.

C'est ce que pensait **Ferdinand de Saussure**, le père de la linguistique contemporaine, qui affirmait dans son Cours de linguistique générale (1916) : « *Philosophes et linguistes se sont toujours accordés à reconnaître que sans le secours des signes nous serions incapables de distinguer deux idées d'une façon claire et constante. Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité.* ». Un peu plus tard, dans **Pensée et Langage** (1933), le psychologue russe **Lev S. Vygotski** le dira à sa manière : « *La pensée n'est pas seulement exprimée par les mots : elle vient à l'existence à travers les mots.* »

Les linguistiques cognitives soutiennent en effet que les éléments constitutifs du langage – la grammaire et le lexique – dépendent de schémas mentaux préexistants. Pour le dire vite : ce n'est pas le langage qui structure la pensée, c'est la pensée qui façonne le langage.

Selon l'approche de la pragmatique, le langage n'est ni le créateur de la pensée (comme le pensait Saussure) ni son reflet (comme le soutiennent les linguistiques cognitives): il est un médiateur qui déclenche des représentations. C'est un peu comme une étiquette sur une porte qui indique ce qui se trouve à l'intérieur (chambre 23, WC...) mais ne dit rien sur la couleur des murs, la forme du lit ou la position des toilettes.

En un sens, le langage, comme outil de communication, est réducteur par rapport à la pensée qu'il représente. Mais en même temps, les mots suggèrent toujours plus que la pensée qui les a fait naître, déclenchant chez ceux qui l'écoutent une infinité de représentations possibles.

C'est parce que le langage humain exprime la pensée qu'il y a eu dialogue. L'étymologie du terme « dialogue » intègre à la fois l'idée de parler et celle de raisonner(ou de discourir).

Gorgias cite les différents pouvoirs du langage ainsi : « *Il a la force de mettre un terme à la peur, d'apaiser la douleur, de produire la liesse, et d'inciter à la pitié* ». Extraordinaire par les effets hallucinatoires qu'il produit, Gorgias compare un beau discours à une drogue de l'âme lorsqu'il écrit : « *Les incantations enthousiastes ; par le seul moyens de paroles, introduisent en nos âmes le plaisir, et en chassent la peine. Car, en se mêlant à l'opinion dans l'âme, la force de l'incantation l'a charmée, persuadée et transportée par sa magie* » .

Pouvoir et abus du langage

5. Langage et discours

A la diversité des études du discours s'ajoute l'instabilité de la notion de discours. Pour **Dominique Maingueneau** « Discours» s'emploie de deux façons :

- Comme substantif non comptable (« ce phénomène relève du discours », « le discours structure nos croyances »...);
- Comme substantif comptable qui peut référer à des événements de parole (« chaque discours est particulier », « les discours s'inscrivent dans des contextes »...) ou à des ensembles textuels plus ou moins vastes (« les discours qui traversent une société », « le discours de la publicité »...).

Le discours est le langage mis en action et assumé par le sujet parlant. Au lieu d'opposer la parole et l'action, les linguistes considèrent la parole elle-même comme forme d'action ; ce qui constituera la base de l'approche pragmatique qui étudie le langage en acte. Le « **langage en acte** » recouvre :

- Le **langage en situation**, actualisé au cours d'un acte d'énonciation particulier. Dans cette perspective, il est question de l'ensemble des phénomènes observables au cours d'un processus d'actualisation, et plus particulièrement, les modalités de l'inscription dans l'énoncé des énonciateurs (émetteurs et destinataires) impliqués dans ce processus. C'est-à-dire le fonctionnement de ce qui est convenu d'appeler, à la suite d'**Émile Benveniste**, la « *subjectivité langagière* », objet de la linguistique (ou pragmatique) de l'énonciation.
- Le **Langage envisagé comme moyen d'agir sur le contexte interlocutif**, et permettant d'accomplir un certain nombre d'actes spécifiques « *speech actes* » traduits en français par « **actes de langage** », « **actes de discours** », « **actes de paroles** », ou « **actes de communication** », désignant ainsi tout acte réalisé au moyen du langage.

Pour les linguistes, qui opposent traditionnellement le système linguistique à son actualisation en contexte, le discours est communément défini comme « *l'usage de la langue* » (voir par exemple **Gee [2005 : IX]** ou **Johnstone**

[2008 : 3]). Certains y ajoutent une dimension communicationnelle, comme B. Paltridge (2006 : 2), pour qui le discours est « *le langage au-delà du mot, du groupe de mots et de la phrase* », agencé de façon à ce que « *la communication réussisse* » ».

Plus précisément, en linguistique, « **discours** » entre dans trois oppositions majeures : entre discours et phrase, entre discours et langue, entre discours et texte (nous aborderons cette dernière distinction en ce qui suit).

3. La notion du discours et ses caractéristiques

💡 *Fondamental : La notion du discours*



À l'instabilité du champ de l'analyse du discours répond celle de la notion même de discours. Aucun ouvrage d'introduction n'oublie d'ailleurs de s'attarder sur ce point, que ce soit pour le déplorer ou pour s'en réjouir. Pour les linguistes, qui opposent traditionnellement le système linguistique à son actualisation en contexte, le discours est communément défini comme « *l'usage de la langue* ».

Selon les acceptions différentes du terme dans les études théoriques, le discours est défini soit d'une manière autonome soit en relation avec d'autres notions telles que langue, texte ou récit ou texte et contexte.

🔍 *Définition : A. Définitions autonomes : le discours comme « acte »*

- Benveniste définit la notion de discours dans un sens large, comme « *la manifestation de la langue dans la communication vivante* » ou ailleurs comme « *toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière.* »
- Selon J.-M. Adam « *un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps)* » .

⊕ *Complément : B. Discours et notions voisines*

Plus précisément, en linguistique, « discours » entre dans quatre oppositions majeures : entre

- discours et phrase,

- discours et énoncé
- discours et langue,
- discours et texte

💡 *Fondamental : Discours vs Phrase*

Quand on oppose discours et phrase, le discours est considéré comme une unité linguistique « transphrastique », c'est-à-dire constituée d'un enchaînement de phrases. On a vu que c'est dans ce sens que Z. S. Harris (1952) a pu parler de « *discourse analysis* ».

Maingueneau (2021)* soutient « *Cela ne veut pas dire que tout discours se manifeste par des suites de mots qui sont nécessairement de taille supérieure à la phrase, mais qu'il mobilise des structures d'un autre ordre que celles de la phrase.* ». Il ajouté « *Les discours, quand ils sont des unités transphrastiques, comme c'est le cas le plus souvent, sont soumis à des règles d'organisation. Celles-ci opèrent à deux niveaux : les règles qui gouvernent les genres de discours en vigueur dans un groupe social déterminé (consultation médicale, talk-show, roman, thèse de doctorat...); les règles transversales aux genres qui gouvernent un récit, un dialogue, une argumentation, une explication...* »

⊕ *Complément : Les critères qui entre dans la définition de la phrase*

1. *Aspects graphique et intonatif*

A l'écrit, la phrase est reconnue par sa structure graphique : elle commence par une majuscule et se termine par un point et à l'oral, s'ajoute un critère prosodique, la phrase se démarque par une pause et un schéma intonatif. Pourtant, ces deux critères ne suffisent pas pour définir la phrase du fait qu'à l'écrit, cette suite de mots « tableau, le, ma, sac, téléphone ... » commençant avec une majuscule et terminant par un point ne constitue pas une phrase on pourrait donner un schéma intonatif cette suite de mots mais elle n'est toujours pas considéré comme phrase. Donc, les signes de ponctuation et les schémas intonatifs ne permettent pas de définir la phrase, ils délimitent la phrase.

2. *Aspects syntaxique*

Dans la linguistique structurale américaine, Léonard Bloomfield fait de la phrase « *la forme linguistique autonome qui ne dépend grammaticalement d'aucun autre ensemble et se suffit à elle-même* » (Bloomfield [1933] 1970 : 161-162). La conception de l'indépendance de la phrase se trouve aussi dans le structuralisme français avec Meillet dans sa définition fondamentale de la phrase « *À un point de vue purement linguistique, et abstraction faite de toute considération de logique ou de psychologie, la phrase peut être définie : un ensemble d'articulations liées entre elles par des rapports grammaticaux et qui, ne dépendant grammaticalement d'aucun autre ensemble, se suffisent à elles-mêmes* » (Meillet 1903, 1908 : 320).*

La grammaire générative présente la phrase comme l'unité maximale de l'étude linguistique (Chomsky 1969 : 29), composée d'un syntagme nominal et d'un syntagme verbal.

3. *L'aspect sémantique*

Dans cette perspective, le sens prime à la forme. La phrase est définie selon de types de définitions : Une classique, selon laquelle la phrase est « *une unité de sens complète* » (Deloffre 1979 ; Grevisse 1964) et une autre définition où la phrase est un moyen de communiquer une pensée (Bally [1932] 1965 : 35) . Mais depuis Condillac, la phrase permet « la mise en forme des idées ». La phrase en tant qu'unité sera analysée par rapport à l'énoncé, lui-même considéré comme unité de communication.

4. L'aspect énonciatif

Marouzeau définit la phrase comme répondant à deux critères : un critère formel et un critère sémantico-énonciatif, « l'énoncé complet d'une idée conçue par le sujet parlant » (cité par Chevalier et alii 1964, § 1.2).

💡 Fondamental : Discours vs Texte

Si dans les ouvrages d'introduction à la notion de discours est discutée, ne serait-ce que pour débrouiller son embarrassante polysémie, il n'en va pas de même pour celle de texte.

Si dans un passé récent, le terme de discours ne référait qu'à une production orale, de nos jours, celui-ci recouvre non seulement le discours oral mais aussi le texte écrit ; c'est-à-dire qu'il s'applique aux énoncés oraux et écrits. (Barry^{*})

⊕ Complément

C.FUCHS (1985: 22) qui ne fait pas de distinction entre texte et discours avance la définition suivante : « *objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques)* ». (ibid^{*}.)

Les usages de « **texte** » peuvent en effet être regroupés autour de trois axes majeurs, qui intéressent l'analyse du discours à des titres différents.

1. Envisagé comme **texte-structure**, le texte est l'objet de la linguistique textuelle, discipline qui étudie les régularités au-delà de la phrase. Le texte est alors appréhendé comme un réseau de relations de phrase à phrase (à l'aide par exemple de reprises pronominales) ou de groupements de phrases. (Maingueneau^{*} 27,2021)
2. Envisagé comme **texte-produit**, le texte est appréhendé comme la trace d'une activité discursive – orale, écrite ou visuelle – référée à des dispositifs de communication, des genres de discours : des plus élémentaires (une carte postale) aux plus complexes (un roman). Il arrive qu'un texte-produit, constitué d'une seule phrase, ne soit pas un texte-structure : par exemple, « Boire ou conduire, il faut choisir » ou « Gardez vos distances » écrits sur des panneaux au bord des routes. (Maingueneau^{*} 28,2021)
3. Comme **texte-archive**, le texte n'est pas associé à une activité de discours, mais considéré comme quelque chose qui demeure, par sa fixation sur un support matériel ou par la mémoire : il peut être transmis, modifié, commenté, réemployé...(Ibid^{*})

Le discours apparaît donc comme un prolongement de la grammaire textuelle vers une dimension transphrastique. (Barry^{*})

💡 Fondamental : Discours vs Énoncé

La notion de "discours" peut entrer dans l'opposition "discours vs énoncé". En raison des emplois traditionnels du mot discours et suite à l'opposition établie phrase vs

énoncé en linguistique énonciative, la perception actuelle envoie plutôt à une suite cohérente d'énoncés.

⊕ Complément

La naissance d'une linguistique de l'énonciation a apporté un souffle nouveau dans la façon d'aborder le discours. En effet, avec la prise en compte des conditions de production, le discours était désormais défini comme toute production (verbale et non verbale) d'énoncés accompagnés de leurs circonstances de production et d'interprétation. C'est à partir de cette période que l'objet de l'analyse de discours ne consistait plus à rechercher ce que dit le texte, mais la façon dont il le dit. D'un point de vue pragmatique, le texte est un ensemble culturel qui renvoie à des données d'origines variées, pas seulement linguistiques. C'est pourquoi le texte tout comme le discours est, selon une visée pragmatique, défini comme : l'utilisation d'énoncés dans leur combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux. Le discours remplit trois fonctions :

- Une fonction **propositionnelle** (ce que disent les mots) ;
- Une fonction **illocutoire** (ce que l'on fait par les mots : accuser, ordonner, demander une information, etc....) ; par l'acte illocutoire, s'instaure une relation, un rapport entre les interactants ;
- Une fonction **perlocutoire** (le but visé), agir ou chercher à agir sur l'interlocuteur.

Avec l'accroissement des terrains d'investigation, toute production verbale ou non verbale, orale ou écrite peut devenir de nos jours un objet d'analyse du discours. C'est pour cette raison que la variété des corpus est indissociable de la variété des approches et des présupposés théoriques. (Barry^{*})

💡 Fondamental : Discours vs Langue

L'opposition entre discours et langue peut être appréhendée de diverses façons, mais elles opposent toutes la langue conçue comme système et son usage en contexte.

On retrouve ici par certains aspects le couple « langue »/« parole » du Cours de linguistique générale de F. de Saussure. La langue définie comme système partagé par

les membres d'une communauté linguistique s'oppose au discours comme usage restreint de ce système.

La langue, système de valeurs virtuelles hors contexte, s'oppose au discours, à l'usage de la langue dans un contexte particulier.

💡 Fondamental : Les caractéristiques du discours

Le discours peut avoir les caractéristiques suivantes

Le discours est une forme d'action

Parler est considéré comme une forme d'action sur autrui, et pas seulement une représentation du monde. « **Quand dire c'est agir** »

Le discours est interactif

Cette activité verbale est en fait une inter-activité qui engage deux ou plusieurs partenaires. La manifestation la plus évidente de cette interactivité est l'échange oral, où les interlocuteurs coordonnent leurs énonciations, énoncent en fonction de l'attitude de l'autre et perçoivent immédiatement l'effet que leurs paroles ont sur lui.

Le discours est contextualisé

On ne peut pas dire que le discours intervient dans un contexte, comme si le contexte n'était qu'un cadre, un décor : hors contexte on ne peut assigner un sens à un énoncé. On parle souvent à ce propos d'« **indexicalité** ». Par extension, l'**indexicalité** permet de désigner l'incomplétude foncière des mots, qui doivent être indexés à une situation d'échange linguistique, un contexte particulier pour accéder à un sens qu'on peut dire « complet » (ce qui n'implique pas que ce sens soit clairement déterminable).

Le discours est régi par des normes

L'activité verbale, comme tout comportement social, est régie par des normes. Au niveau élémentaire, chaque acte de langage implique des normes particulières ; un acte aussi simple en apparence que la question implique que le locuteur ignore la réponse, que cette réponse a quelque intérêt pour lui, qu'il croit que l'individu questionné peut la donner, etc. Il existe par ailleurs des normes (« maximes conversationnelles », « lois du discours », « postulats de conversation »...) qui régissent tout échange verbal : être intelligible, ne pas se répéter, donner les informations appropriées à la situation, etc.

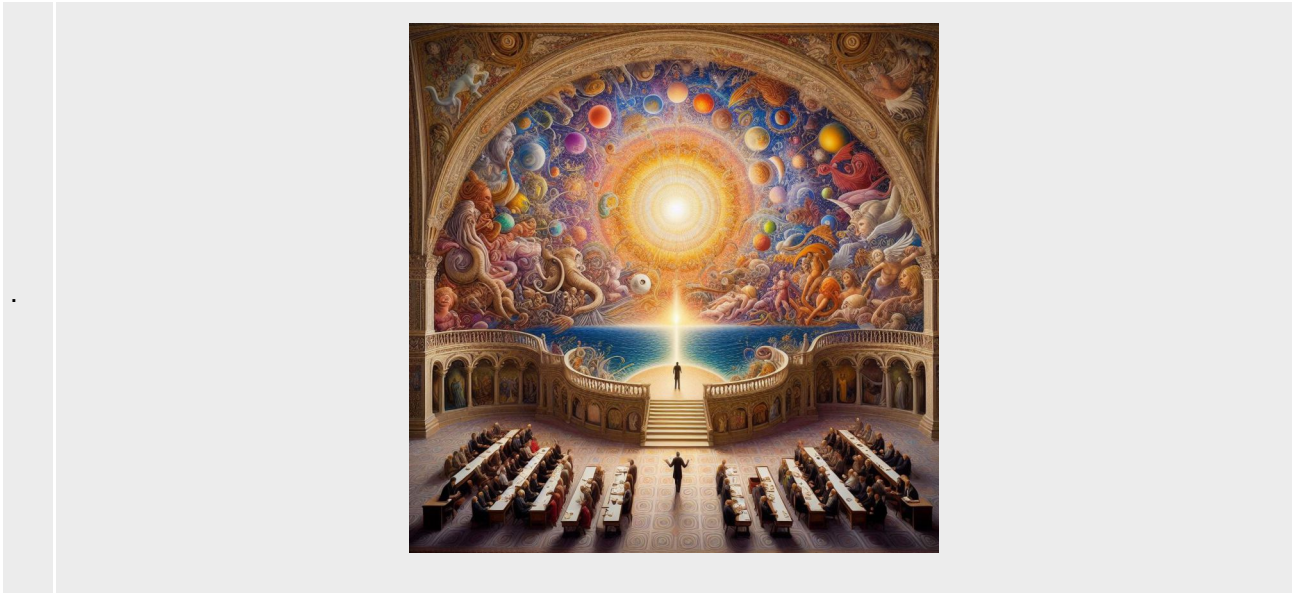
Le discours est pris dans un interdiscours

Le discours ne prend sens qu'à l'intérieur d'un immense **interdiscours**. Pour interpréter le moindre énoncé, il faut le mettre en relation, consciemment ou non, avec toutes sortes d'autres sur lesquels il s'appuie de multiples manières. Le seul fait de ranger un texte dans un genre (la conférence, le journal télévisé...) implique qu'on le mette en relation avec les autres textes du même genre, la moindre intervention politique ne peut être comprise si l'on ignore les discours concurrents, les discours antérieurs et les énoncés qui circulent alors dans les médias.

Le discours construit socialement le sens

Le sens des énoncés n'est pas quelque chose qu'aurait déposé le locuteur, un contenu stable qui attendrait d'être déchiffré par un destinataire : il est sans cesse construit et reconstruit à l'intérieur des pratiques sociales déterminées. (C. FUCHS (1985: 22) cité par Barry)

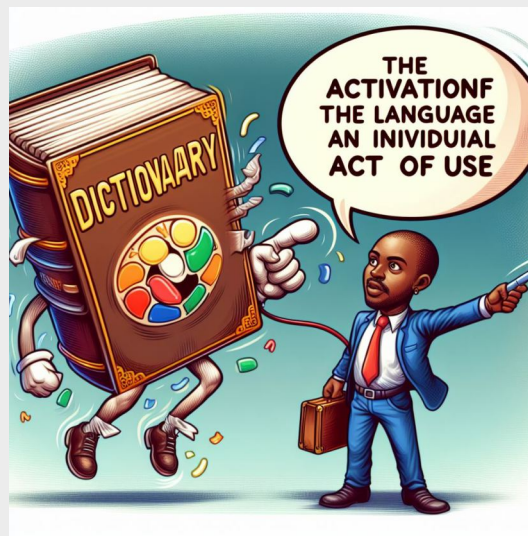
II Les différentes approches en analyse du discours



La première manière de gérer la diversité de cet immense champ d'analyse du discours consiste à établir une liste ouverte d'« approches ». C'est la voie la plus communément empruntée par les manuels. (Maingueneau^{*} 28,2021).

1. L'approche énonciative

💡 Fondamental



L'extension de l'objet de la linguistique explique l'intérêt porté à l'énonciation. Par conséquent, la prise en compte des phénomènes liés aux conditions de production du discours paraît importante pour la compréhension du fonctionnement de la langue, ce qui « oblige » la prise en compte de la théorie de l'énonciation, qui articule la linguistique sur l'extralinguistique, c'est-à-dire le discours et ses conditions de production (Barry*). C'est à Benveniste qu'on doit cette démarche.

⊕ Complément

Benveniste définit l'énoncé comme : « *La mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* ». Il accompagne cette définition par une théorie générale des indicateurs linguistiques (pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs) par l'intermédiaire desquels le locuteur s'inscrit dans son énoncé.

En parlant de **JE**, **TU**, **IL** et autres pronoms, Benveniste emploie le terme d'embrayeurs : les pronoms désignant la personne branchent l'énoncé à l'instance qui l'énonce :

1. Les pronoms personnels qui désignent les "instances du procès d'énonciation (je/tu ou nous/vous) opposés à la troisième personne (il/ils) qui désigne le référent dont on parle (la non-personne) ;
2. Les déterminants qui organisent le monde de l'énoncé autour de l'instance d'énonciation (mon, ton, son, ce,) ;
3. Les formes temporelles dont le paradigme est partagé par BENVENISTE en deux systèmes :
 - Les temps du discours où le point de repère qui sert à ancrer les indications temporelles est le moment d'énonciation (moment où je parle ou écris) Centré sur le présent d'énonciation, le discours peut comprendre tous les autres temps verbaux dont : le passé composé, le futur simple, le futur antérieur, le conditionnel, le passé antérieur et le plus-que-parfait

- Le temps du récit par lequel l'ancrage se fait en disjonction avec le présent d'énonciation est centré autour du passé simple. Le récit comprend : le plus-que-parfait, l'imparfait, le conditionnel, le passé antérieur et le passé simple.

Benveniste (1966) met en évidence l'existence dans le langage d'un appareil formel de l'énonciation, qui est l'instrument de passage de la langue au discours. Ainsi, dans l'idée De l'auteur, il suffirait à un analyste de porter le regard sur l'acte par lequel le discours est produit pour se rendre compte que le locuteur est le paramètre essentiel dans la mise en fonctionnement de la langue. En d'autres termes, « *Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques d'une part, et au moyen de procédés accessoires de l'autre* » (1970 : 14). (Cité par Barry^{*})

Ainsi l'appareil formel de l'énonciation contient les éléments d'ancrage des relations intersubjectives. « *Dès qu'il (l'énonciateur) se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui (...), postule un allocutaire (...). Ce qui, en général, caractérise l'énonciation est l'accentuation de la relation discursive au partenaire, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif* » (1970 : 14). (Cité par Barry^{*})

⊕ Complément : Critiques

Le modèle énonciatif posé par Benveniste a permis aux chercheurs de reformuler la notion même de l'énonciation et affiner le paradigme des indicateurs linguistiques.

Chez G. KLEIBER (1986), il apparaît que « *ce n'est plus seulement le moment d'énonciation, l'endroit d'énonciation et les participants (locuteur interlocuteur) à l'énonciation qui forment le cadre déictique mais également l'objet résidant dans la situation d'énonciation.* »

Pour Kleiber ces objets peuvent avoir une présence physique ou mentale, l'élargissement du cadre déictique sera donc théorisé sous la forme de ce qu'on appelle la "**mémoire discursive**" de l'énonciateur et les "**savoirs-partagés**" entre l'émetteur et le récepteur ; c'est-à-dire ce qui est déjà là et qui fait partie de savoirs culturels, de connaissances encyclopédiques ou encore une mémoire collective que partagent les protagonistes de la communication.

Aussi, La répartition des temps verbaux en discours et histoire(récit) selon la théorie de BENVENISTE a fait l'objet de critiques et d'amendement de la part de plusieurs théoriciens de l'énonciation.. C'est le cas du passé composé qui fonctionne dans le discours comme dans les récits autobiographiques. André PETIT-JEAN (1987) pense que le passé composé est un temps à deux visages ; il peut être employé discursivement ou historiquement.

Dans le même cadre, KERBRAT ORECCHIONI (1980) propose une autre typologie des localisateurs temporels et spatiaux. Elle introduit un classement en fonction de la référence au moment de l'énonciation (To) d'une part, et selon que ces localisateurs traduisent l'opposition simultanéité / antériorité / postériorité ou qu'ils sont indifférents à cette opposition (neutre).

Même si certains aspects de la théorie de BENVENISTE ont été remis en cause, celui-ci a eu le mérite d'imprimer un nouvel élan aux recherches, en quittant le champ de la phrase pour entrer dans le discours. (Barry^{*})

⊕ Complément

A la suite de Benveniste, Culioli (Pour une linguistique de l'énonciation) (1999) soutient que : « *énoncer, c'est construire un espace et un temps, orienter, déterminer, établir un réseau de valeurs référentielles* », bref un système de repérage par rapport à un énonciateur, à un co-énonciateur, à un temps d'énonciation et à un lieu d'énonciation.

C'est cet ancrage dans la situation d'énonciation qui a permis à CULIOLI de dégager des valeurs référentielles (temps, mode, aspect, quantification) qui sont des constructions cognitives effectuées par le sujet.

Aux dichotomies langue / parole, performance / compétence dans la théorie de CHOMSKY, CULIOLI oppose celle de production / reconnaissance, c'est-à-dire « *la faculté universelle de produire et d'interpréter des textes par des sujets* » (1983 : 83).

La relation émetteur / récepteur se situe chez CULIOLI entre deux protagonistes engagés dans un processus. Le locuteur part d'une intention de signification claire et distincte, le travail du récepteur se situe au niveau du décodage (démêler ce qui est présupposé et ce qui est posé). Le récepteur suit les intentions de référence l'énonciateur, pour résoudre les ambiguïtés et les indéterminations inhérentes au discours.

La problématique de l'énonciation évolue vite. Si l'on part de l'attention de BENVENISTE portée aux déictiques, à la conception de J.J. AUSTIN sur les performatifs; des notions

d'implicite et de présupposition chez DUCROT, aux subjectivèmes dans la théorie de C. KERBRAT ORECCHIONI (1980) et enfin à la théorie de CULIOLI, la linguistique de l'énonciation a fait du chemin. Avec l'approche énonciative s'amorce une rupture entre la linguistique "immanente" qui envisageait les énoncés comme des entités abstraites et la linguistique du discours où l'étude des énoncés nécessite la prise en compte des réalités déterminées par leurs conditions contextuelles de production. (Barry *)

Fondamental

Avec l'approche énonciative s'annonce la rupture entre la linguistique de la phrase comme unité abstraite et la linguistique du discours où l'étude des énoncés nécessite la prise en compte des conditions contextuelles de production.

2. Exercice : L'ancrage énonciatif

Repérez les marqueurs de l'ancrage énonciatif dans les extraits de poèmes suivants

Dieu de même sexe,

Avec mes spasmes, mon amont,

Mon aval,

Ma raie tendresse de ma plaie

Mes poils et mon éternité

...

Nous sommes assis,

Nous faisons le cheveu,

Si trois souffles

Font la poitrine

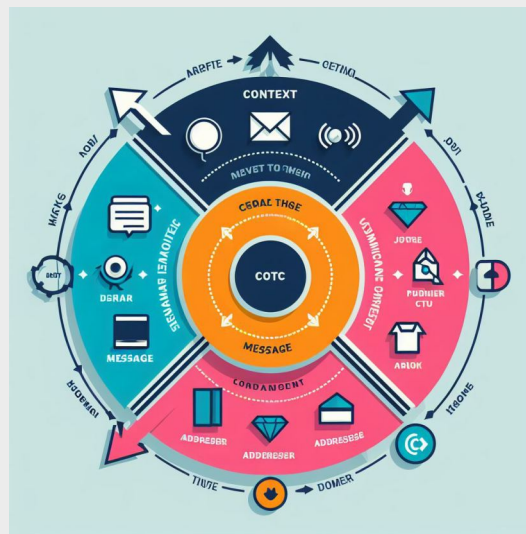
.....*Sentes, Abbas Bouhlal, Rides brèves, 1986*

Parcourir la lumière jusqu'à cet indice qui est ton visage, et pourquoi ma peur t'invite quand ce sont tes traits qui allument ?

.....*Digitalité, Abbas Bouhla, Rides brèves, 1986*

3. L'approche communicationnelle

💡 *Fondamental*



Comprendre un discours implique principalement de reconnaître le rôle de l'information pour saisir l'intention sous-jacente dans le contexte de communication où elle est émise. Chaque discours est intrinsèquement lié à des conditions de communication spécifiques, et chacune de ces conditions résulte de divers éléments qui nécessitent une analyse approfondie.

1. Le schéma de la communication de Jakobson

À l'origine dans l'approche communicationnelle ou fonctionnelle, on trouve la réflexion de Jakobson (1960) sur le **schéma de la communication**, qui associe des fonctions linguistiques aux différentes composantes d'un acte de communication. Il relie les six composantes de l'acte de communication, à savoir l'émetteur, le destinataire, le contexte, le canal de transmission, le code linguistique et le message concret, à six fonctions principales : la fonction référentielle, la fonction émotive, la fonction conative, la fonction phatique, la fonction poétique et la fonction métalinguistique.

La thèse de Jakobson a été tout d'abord critiquée au niveau du "code". En effet, dans les langues naturelles, il n'y a pas toujours un ensemble de règles de correspondance stables et biunivoques entre le signifiant et le signifié. (Barry*)

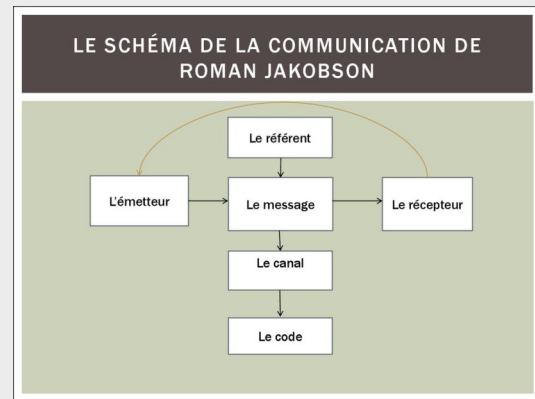
Les deux principes d'enrichissement apportés à la théorie de JAKOBSON par Catherine KERBRAT se situent au niveau des deux sphères de l'émetteur et du récepteur, auxquelles cette auteure associe aux côtés des compétences strictement linguistiques (et paralinguistiques) :

- Les déterminations psychologiques et psychanalytiques qui jouent un rôle important dans les opérations d'encodage / décodage ;
- Les compétences culturelles (ou encyclopédiques) qui englobent l'ensemble des savoirs

implicites que l'émetteur et le récepteur possèdent sur le monde et l'ensemble des systèmes d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel (compétence idéologique).

L'amendement proposé par KERBRAT apporte à la communication verbale certaines propriétés au-delà de la simple « transmission de l'information », c'est une mise en fonctionnement de savoirs et de comportements.

Le schéma de la communication de Jakobson



2. La compétence communicative chez HYMES

Partant de l'idée selon laquelle les aptitudes du sujet parlant ne se réduisent pas à la seule connaissance de la langue, HYMES (1982) a élaboré une théorie de la "**compétence communicative**", que l'on peut définir comme l'ensemble des aptitudes permettant au sujet parlant de communiquer efficacement dans des situations spécifiques.

La compétence étant l'ensemble des moyens verbaux et non verbaux mis en œuvre pour assurer la réussite de la communication verbale, son acquisition nécessite non seulement la maîtrise du matériel para-verbal et non-verbal, mais aussi des règles d'appropriation contextuelle des énoncés produits. La compétence communicative inclut par exemple l'ensemble des règles conversationnelles qui régissent l'alternance des tours de parole. Il s'agit des règles ou contraintes rituelles que les interactants sont censés connaître et respecter et qui viennent s'ajouter aux contraintes linguistiques proprement dites.

Le système communicatif comprend les "**contraintes sociales**" et les "**règles linguistiques**" ; c'est un dispositif complexe d'aptitudes dans lequel les savoirs linguistiques et les savoirs socioculturels constituent un tout. C'est ce qui fait de la communication langagière le résultat de l'adéquation réussie d'un ensemble de compétences. (Barry^{*})

Chez CHOMSKY le locuteur-auditeur est idéal, il appartient à une communauté homogène, alors que HYMES (1982) insiste quant à lui sur la diversité des compétences, d'une communauté à l'autre, mais aussi à l'intérieur d'une même communauté pour un même sujet parlant.

4. L'approche conversationnelle

💡 Fondamental



L'analyse conversationnelle a vu le jour aux États-Unis suite à l'épanouissement de la sociolinguistique considérant le langage comme une activité d'interaction sociale. La naissance de l'analyse conversationnelle découle de la convergence de trois grands courants de recherche : *l'interactionnisme symbolique*, *l'ethnographie de la communication* et *l'ethnométhodologie*. (Barry*)

1. *l'interactionnisme symbolique*

Comme le nom de la théorie l'indique, l'interaction, tout comme le symbole, est un concept clé de *l'interactionnisme symbolique*. L'humain et l'organisation sociale ne peuvent être compris sans l'analyse des interactions.

L'interactionnisme symbolique est défini par MEAD comme l'étude des échanges individuels en tant que comportement symbolique qui résulte d'un processus social

d'interaction. (Barry*)

Les concepts "d'interaction" et de "quotidien" conduisent la réflexion de GOFFMAN (1974) vers une analyse des conversations quotidiennes qui, selon lui, obéissent au principe du respect de la face. Ce principe est régi par un ensemble de conventions et de règles auxquelles a recours chaque locuteur, tout au long d'une interaction particulière au cours de laquelle il tente, à travers des comportements langagiers, de préserver sa face, son image sociale et aussi de protéger celle de son (ou de ses) partenaire(s). GOFFMAN (1974 : 21) conclut que : « *La face est donc un objet sacré, et il s'ensuit que l'ordre expressif nécessaire à sa préservation et un ordre rituel* ».

GOFFMAN identifie une structure des échanges conversationnels selon deux modes : les échanges confirmatifs et les échanges réparateurs. Les échanges confirmatifs renvoient aux

séquences d'ouverture et de clôture de l'interaction qui présentent une structure simple de type binaire (comme les salutations). Quant aux échanges réparateurs, ils permettent aux interlocuteurs de rétablir l'équilibre interactionnel, de poursuivre leur chemin, sinon avec la satisfaction de voir l'incident clos, du moins avec le droit d'agir comme s'il

était clos et l'équilibre rituel restauré. Chaque conversation peut être décomposée selon GOFFMAN en une série de mouvements où la proposition représente l'élément initial qui provoque une réaction de l'interlocuteur.

2. l'ethnographie de la communication

L'Ethnographie de la communication : Consiste à chercher les relations entre le langage et ses contextes sociaux d'utilisation. Issue de l'anthropologie sociale (comportements langagiers) pour créer une théorie de communication en tant que système culturel à partir de la description des divers groupes socioculturels. Ethnographie de la communication adopte l'idée que la situation la mieux attestée est celle où se trouve l'hétérogénéité des manières de communication

Elle se présente au premier abord comme un hybride entre plusieurs domaines scientifiques aux liens très complexes, en particulier l'ethnologie, la linguistique et la sociologie. (Lindenfeld, 1978^{*})

Contrairement aux linguistes qui fabriquaient des phrases pour leur analyse, l'ethnographie de la parole se sert uniquement de données authentiques en contexte et en situation. Pour Hymes, le langage n'est qu'une composante de la communication, auquel il faut ajouter les composantes paraverbale et non verbale. De cette façon, il faut appréhender des normes, des règles et les habitudes socio-culturelles et non pas uniquement les faits linguistiques. (Corina, 2003)

Le statut des participants joue aussi un rôle important en tant que paramètre de la situation de communication, par exemple dans le choix des formules de tutoiement ou de vouvoiement. Le langage doit s'intégrer dans le modèle des événements communicatifs car, dans une

conversation, le statut et le rôle des participants, les normes de comportement et les règles sociales établissent les formules de préséance des tours de parole : le "one-down" (celui qui a la "position basse") attend que le "one-up" (celui qui a la "position haute") lui adresse la parole pour intervenir à son tour. (Ibid.)

D. D. Hymes parle du rôle complémentaire des différentes disciplines dans la définition de

l'ethnographie : "Le lien étroit entre l'ethnographie et les linguistiques descriptives d'une part, et entre l'ethnographie et les différentes perspectives de l'ethnologie et de l'anthropologie sociale d'autre part. La pratique de l'observation participante. Les valeurs attribuées aux spécificités de la vie culturelle et au point de vue des autres participants dans la communication, c'est cela l'ethnographie" [p. 11].

Il s'élève contre les conceptions étroites du langage et de la linguistique et oppose compétence linguistique et compétence communicative. Parler une langue, ce n'est pas seulement en connaître le système (la compétence linguistique), c'est aussi une question d'usages et d'adéquation au contexte (la compétence communicative). Ce courant insiste donc sur :

- L'importance qu'il faut accorder au contexte social et à la description des situations. Hymes développe le modèle « SPEAKING » qui doit servir à analyser tous les aspects de n'importe quelle situation de communication.

Dans son article de 1972, Hymes présente sous la forme SPEAKING les composantes de toute communication, chacune des lettres représentant un constituant de l'interaction :

- **S** : le setting, cadre spatio-temporel de l'événement communicatif ;
- **P** : les participants ;
- **E** : ends, les finalités, les motivations, les intentions des locuteurs, donc l'aspect causal et téléologique de leurs comportements ;

- **A** : acts, ce que font les participants pour réaliser leurs objectifs, les stratégies discursives et communicatives, les actes de parole et leurs réalisations, les comportements kinésiques et gestuels;
- **K** : keys, la "tonalité" des échanges : intonation, registre, ton de voix, le registre de la langue, les aspects paraverbaux, dont la prosodie est très importante ;
- **I** : instrumentalities, les différents canaux, la vue, l'odorat, l'ouïe, le goût, la voix, les codes et les sous-codes de la communication (écrit, oral, autres);
- **N** : norms, normes, conventions, règles de l'organisation de toute communication, les tours de parole selon les statuts et les rôles, les conditions et circonstances de l'interaction. Pour Hymes, les normes subsument tout acte communicatif et sont plutôt d'ordre sociologique que linguistique.
- **G** : genre, du sermon à la conférence, de la conversation sérieuse ou ordinaire au débat, etc.

3. L'ethnométhodologie de la conversation quotidienne

L'Ethnométhodologie des conversations : c'est décrire les méthodes qu'utilisent les membres d'une société pour accomplir leurs actes sociaux. Dévoiler les stratégies discursives et les procédures de « **savoir** » et « **savoir-faire** » pour l'accomplissement des activités conversationnelles dans la vie quotidienne.

L'ethnométhodologie : c'est une branche de la sociologie et de l'ethnographie. Le terme « ethno » renvoie aux membres d'une société donnée tandis que « méthodo » met l'accent sur les méthodes c'est à dire les procédures et les savoir-faire utilisés par ses membres pour gérer la

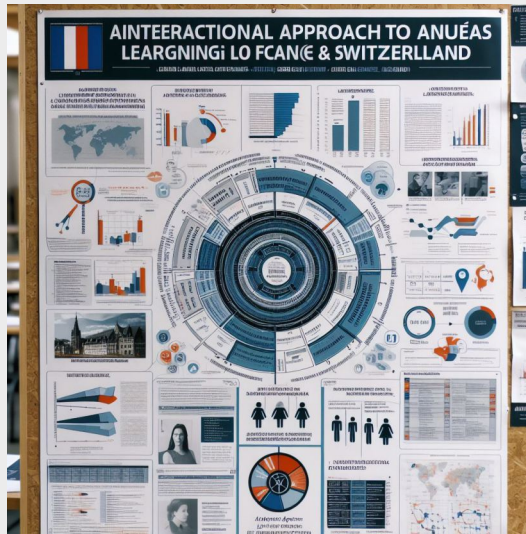
communication au sein de leur communauté. La description de ces procédures a permis de mettre en évidence certaines caractéristiques, en particulier :

- La notion de **routine**. Beaucoup de comportements dans les échanges quotidiens suivent des normes implicites que les interactants appliquent sans même sans rendre compte. Elles leur semblent évidentes, pourtant elles peuvent varier considérablement d'une culture à l'autre. Par exemple, si on nous offre un cadeau en France, il va de soi que nous allons l'ouvrir devant le donateur et que, s'il s'agit de quelque chose qui se mange ou se boit dans un contexte de visite, on va le partager. Ce n'est pas le cas partout : il y a des cultures dans lesquelles le cadeau est mis de côté. L'existence des routines et leur analyse permet d'anticiper le déroulement d'un grand nombre d'échanges.
- Le fait que les normes pré-existantes sont confirmées et renforcées par les participants au cours de leurs échanges. C'est parce que chacun joue le rôle qui lui revient de façon répétitive que nous savons comment nous comporter dans les diverses situations de la vie sociale. C'est ainsi également que l'individu construit son identité sociale. Dès l'école maternelle, les enfants sont conscients de leur rôle d'élève face à la maîtresse d'école, de ce qu'elle attend d'eux et du rôle qu'elle doit jouer en retour. C'est également à travers les échanges que les normes peuvent petit à petit être modifiées : le rapport parent-enfant par exemple a petit à petit évolué d'une relation très hiérarchisée vers une relation plus égalitaire avec l'abandon progressif du vouvoiement de la part des enfants au profit du tutoiement et aujourd'hui, dans certaines familles, par l'usage des prénoms au lieu des termes de parenté « papa » et « maman ».

Au sein de l'ethnométhodologie, un courant plus spécifiquement centré sur les échanges langagiers s'est développé : c'est l'analyse conversationnelle. Dans le prolongement des préoccupations de l'ethnométhodologie, il s'est attaché à montrer en particulier quelles procédures récurrentes les interactants utilisent pour gérer différentes phases de la conversation, quels sont les éléments attendus et leur ordre d'apparition. Il a également mis en évidence les règles d'alternance des tours de paroles et les stratégies utilisées pour réparer les ratés de la communication à ce niveau.

5. L'approche interactionnelle en France et en Suisse

💡 *Fondamental*



S'appuyant sur les conversationnistes américains, Roulet et al. à Genève et Kerbrat-Orecchioni et al à Lyon conçoivent le discours comme une négociation. Ce qui a permet d'appréhender sa structure et son fonctionnement.

Le modèle développé par E. Roulet (1985) et son équipe proposent deux niveaux d'analyse : l'**analyse hiérarchique** et l'**analyse fonctionnelle**.

L'analyse hiérarchique porte trois niveaux fondamentaux :

- La plus petite unité produite par un locuteur, elle est associée à un tour de parole appelée « L'**acte de langage** »
- La plus petite unité composant l'interaction ; et il est formé d'au moins deux actes de parole de locuteurs différents, appelée « L'**échange** »
- Chaque constituant de l'échange est appelé « L'**intervention** » ; celle-ci peut être simple composée d'un seul acte de langage ou complexe si elle fait intervenir plusieurs transactions imputables à plusieurs locuteurs

L'analyse fonctionnelle consiste à mettre en relation les éléments de l'analyse hiérarchiques et qui cherche à mettre en évidence la fonction illocutoire de chaque élément d'un échange et les fonctions interactives qui lient les constituants de chaque intervention. Les fonctions interactives permettent d'expliquer dans chaque cas d'intervention complexe, le rôle argumentatif d'un constituant. L'analyse du discours est envisagée d'une part suivant l'axe de négociation (la recherche d'un accord), et d'autre part, selon une interprétation qui s'appuie sur les critères de cohésion et de cohérence.

L'approche conversationnelle est également appréhendée par Moeschler qui s'est inspiré de la théorie cognitive de la communication (Sperber et Wilson 1986), fait appel aux notions de cohérence et de pertinence. La cohérence n'est pas vue comme principe ou cause organisationnelle de la conversation, mais comme l'effet résultant d'un certain nombre d'attentes interactionnelles. La notion de pertinence conditionnelle illustre le fait que ce qui relie les parties des paires adjacentes n'est pas une règle de bonne formation, mais la mise en place d'attentes spécifiques auxquelles il faudra répondre.

L'analyse conversationnelle s'est surtout développée en France à Lyon sous la direction de Catherine KERBRAT ORECCHIONI, Pierre BANGE et Jacques COSNIER. L'approche pluricodique de la conversation a permis de dépasser le cadre de l'analyse intrinsèque des unités linguistiques pour intégrer les aspects acoustiques et mimogestuels négligés jusque-là. Cette perspective exige la comparaison et la description de l'ensemble des régulateurs sonores et visuels. L'activité principale du locuteur se manifeste de façon non verbale par des moyens expressifs (regard, sourire, etc.), moteurs (hochements de la tête, etc.), vocaux (murmures, etc.), ou bien de façon verbale par des régulateurs (oui, ouais, d'accord, c'est vrai, etc.) qui ponctuent toute production verbale, et servent de point de repère pour celui qui écoute (l'interlocuteur). Les concepts *régulation* et *co-action* se trouvent au centre des travaux de l'équipe lyonnaise.

6. Exercice : Faites l'analyse

Dans les extraits des conversations en document joint. Repérez des exemples pour illustrer les niveaux d'analyse selon E. Roulet. (L'analyse hiérarchique, l'analyse fonctionnelle)

```

Extrait de conversation (1):
Locuteurs: Médecin spécialiste (m1:m1), femme 42 ans
Patient (m1:m2) vétérinaire - homme 43 ans
Accompagnatrice du patient (m1:m3), sage-femme, 55 ans

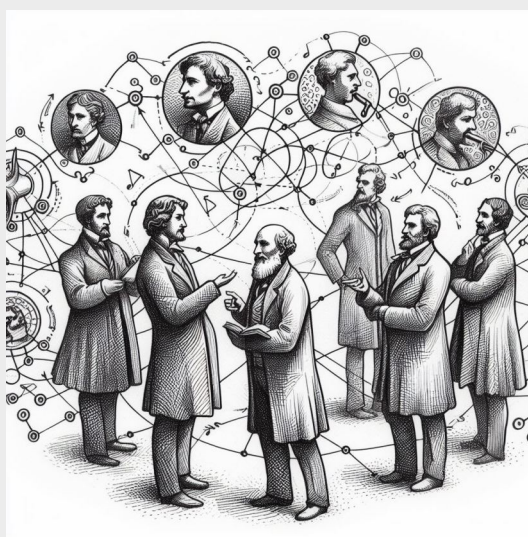
Lieu: Salle des consultations au service des maladies infectieuses, EPH Djella

1 m1:m1 : a:ahh wach 'ahabé ? 'q'at-tu-ou q'u tu ar ??
2 m1:m2 : madam -ouya ana je suis un vétérinaire /
             prof ('t'ra) brucelle m10 q'at
             (supraventil/ wa h'it (et je me suis
             quesi) normal
3 m1:m1 : une fois ?
4 m1:m2 : madam -d'at ar (''essenti) 'l'ai fait (at
             tristement une fois (supraventil/ me suis
             quesi)
5 m1:m1 : une fois ? quand est-ce que ? en attendant ?
             wa'tach dir'aba ? (Quand est-ce que vous
             l'avez fait ?)
6 m1:m2 : claa ou sh'at /- (et puis ?)
7 m1:m2 : claa ou ala ana
8 m1:m1 : d'accord ?
9 m1:m2 : sh'ad'at'aba b' (je l'ai fait par la radio)
10 m1:m1 : d'accord ? wach ?
11 m1:m2 : aya 'thia imra j'it sh'at'aba h'at sh'at'aba h'at
             h'at je suis entre d'al ment les frases
             sh'ad'at'aba (q'oua quesi)
12 m1:m1 : wach ?
13 m1:m2 : j'ic ar ('e suis venu) madam h'at (elle
             est) sage-femme ad'at /- ana 'and h'at (et
             j'ai fait / j'ai cru que j'ai un apud'ama
             quesi)

```

7. Dialogisme et polyphonie chez Bakhtine

💡 *Fondamental*



Bakhtine rejette l'idée que la langue soit comme un système abstrait, s'inspirant ainsi de Todorov à l'idée que le discours n'est pas une unité homogène mais une **“entité traversée par la présence de l'autre”** et il adopte le concept de **Dialogisme** l'élément essentiel de toute théorie qui porterait sur le langage.

Dans cette perspective tout discours quelle qu'en soit sa nature (y compris le monologue) se présente comme une reprise-modification de discours antérieur d'une manière que chaque discours «*« (...) répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et les objections potentielles, cherche un soutien (...) »*» (Bakhtine **, 1977 : 136).

La notion de polyphonie (ou dialogisation intérieure considérée comme « **construction hybride** » par Bakhtine) fait donc partie de la théorie du dialogisme et s'est élaborée surtout à partir de l'étude de discours littéraires.

A l'opposé de la dichotomie intérieur/extérieur, BAKHTINE inverse l'ordre des déterminations en soulignant que «*ce n'est pas l'activité mentale qui organise l'expression, mais au contraire c'est l'expression qui organise l'activité mentale, qui la modèle et détermine son orientation*» (1977: 122-123). (Barry *). *De cette précision se dégage la conclusion suivante «le centre nerveux de toute énonciation, de toute expression, n'est pas intérieur, mais extérieur : il est situé dans le milieu social qui entoure l'individu»* (Bakhtine * 1977 : 134).

Les monologues, qui sont essentiellement des communications unilatérales, peuvent être considérés, au même titre que les productions dialogales, comme des matériaux interactifs, c'est en partie parce qu'ils relèvent du dialogisme inhérent à toute activité verbale. Pour BAKHTINE, toute forme monologique ne l'est que par la seule forme extérieure, mais par sa forme sémantique et stylistique, celle-ci est en fait essentiellement dialogique. Sans être de nature dialogique à proprement parler, tout discours unilatéral est dialogique, dans la mesure où il incorpore généralement plusieurs voix, imputables à autant d'énonciateurs distincts. « *Le discours naît dans le dialogue comme sa vivante réplique(...)* » (1978 :103)

TODOROV soutient l'idée que le discours est dialogique et le considère comme « *« entité traversée par la présence de l'autre »* ». Il élargit la lecture de Bakhtine en France et dans l'espace francophone.

Eddy ROULET (1985) à travers les analyses d'un certain nombre de textes **“monologiques”** (articles de la presse en particulier) démontre que de tels textes ont en fait une structure de dialogue, soit qu'ils constituent une intervention au sein d'un échange dont les autres constituants sont implicites, soit qu'ils simulent une structure d'échange.

En faisant un commentaire du dialogisme de BAKHTINE, Julia KRISTEVA y introduit le mot d'intertextualité, elle rappelle que « *le dialogisme voit dans tout mot un mot sur le mot, adressé au mot* ». Elle soutient ensuite que tout mot est dans son essence dialogique.

En suivant les démarches de Bakhtine, Gérard Genette centre ensuite ses recherches sur la **transtextualité** qu'il définit comme «*« transcendance textuelle du texte »*» (Genette *** 1982 : 7) ou plus exactement « *tout ce qui le met (le texte) en relation, manifeste ou secrète avec d'autres textes un ordre croissant d'abstraction, d'implication, et de globalité* » (ibidem : P 8).

Dans cette perspective Genette isole cinq types caractéristiques de relations textuelles qui sont : (Barry *)

- L'**intertextualité** qui se caractérise par «*« une coprésence entre deux ou plusieurs textes (...) par la présence effective d'un texte dans un autre »*» (ibidem : P. 9), telle que la citation par exemple,

- La **paratextualité** qui est « *la relation (...) moins explicite et plus distante* » que le texte proprement dit entretient avec « *les indices pourtant significatifs mais souvent jugés secondaires par le lecteur non averti* », tels que les titres, sous-titres, dédicaces, préfaces...;
- La **métatextualité** englobe « *la relation (...) de "commentaire" qui unit un texte à un autre texte dont on parle nécessairement sans le citer ou le nommer* » (ibidem : P. 11)
- L'**architextualité** détermine « *« la relation de pure appartenance taxinomique »* ». Ce plan textuel permet d'identifier les productions en termes de genres textuels, auxquels se rapportent les travaux de Jean Michel ADAM (1987 : 56), qui s'intéresse à « *la théorisation des formes textuelles-séquentielles de la discursivité* ».
- L'**hypertextualité** permet d'identifier « *toute relation unissant un texte B (hypertexte) à un texte A (hypotexte), sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas plus celle du commentaire* »

Maingueneau suggère d'appliquer les catégories de Genette à des productions discursives autres que littéraires : la captation et la subversion, des caractéristiques de l'opération discursive de réinvestissement. DUCROT (1984 : 173-233) apporte une contribution à la polyphonie de l'énonciation en contestant l'unicité du sujet parlant ; il suggère de faire une distinction entre sujet parlant, locuteur et énonciateur.

8. Exercice : Analysez

Polyphonie et dialogisme

« L'expression d'un énoncé est toujours, à des degrés divers, une réponse, autrement dit : elle manifeste non seulement son propre rapport à l'objet de l'énoncé, mais aussi le rapport du locuteur aux énoncés d'autrui. Les formes de réactions-réponses qui remplissent un énoncé sont extraordinairement variées et, jusqu'à présent, elles n'ont jamais été étudiées » (Bakhtine 1979/1984, p. 299).

[cf. Activité polyphonie]

9. L'approche sociolinguistique

💡 *Fondamental*



La sociolinguistique est un champ de recherche qui prend en charge l'étude des variétés des usages linguistique dans une communauté linguistique. Ce champ d'investigation concerne des phénomènes très importants et qui

englobe l'étude du langage dans son contexte socioculturel : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse de discours, les jugements que les communautés portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques.

Les précurseurs dans cette approche sont : GUMPERZ, William LABOV, Erving GOFFMAN, Pierre BOURDIEU, etc. qui enrichissent le champ de l'analyse du discours par diverses perspectives.

⊕ Complément : • GUMPERZ, *La sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative du discours* :

GUMPERZ (1971, 1974) a traité la diversité linguistique en fonction des catégories de différenciation sociale : l'âge, le sexe, le niveau de formation, la position économique, l'origine et la race...

En substituant à la grammaire du locuteur idéal de CHOMSKY une grammaire de la communauté linguistique, GUMPERZ fonde une sociolinguistique de l'auditeur interprétant qui porte son attention sur les malentendus conversationnels. La focalisation sur cet auteur, c'est de « *découvrir les liens jusqu'ici non étudiés entre la perception des signes de surface et l'interprétation* » (1989 : 5).

La contextualisation, dans les interactions, entre dans le cœur des travaux de Gumperz. Il affirme que sa méthode de travail consiste à « *regarder les échanges verbaux comme donnant des inférences au niveau des discours fondés sur la contextualisation, plutôt simplement organisés selon des suites d'actes de discours reliés en séquences* ». Il définit la contextualisation comme étant « *l'emploi par les locuteurs/auditeurs, des signes verbaux et non verbaux qui relient ce qui se dit à un moment donné et en un lieu donné à leurs connaissances du monde* » (1989 : 9)

La notion de contextualisation qui occupe une place centrale dans cette théorie agit, selon GUMPERZ, à deux niveaux :

- La prosodie, par laquelle l'auteur entend : l'intonation, le changement de ton, l'accentuation, les pauses, etc.,
- Le choix du code dans l'option du répertoire linguistique, par exemple, l'alternance codique ou stylistique, les variables morphologiques, sociolinguistiques permettent d'étudier selon des méthodes quantitatives au niveau du groupe ou supra-individuel les processus d'inférence.

⊕ Complément : *L'approche variationniste de LABOV*

Labov adopte la démarche qui consiste à retrouver le social dans le linguistique. Il constate que l'appartenance d'un sujet à une communauté linguistique le rend capable d'une maîtrise structurée de différents sous-systèmes.

Pour LABOV, il y a deux types de règles de discours: des règles d'interprétation et des règles de mise en séquences conversationnelles qui relient les actions entre elles. La forme des règles de discours est indépendante de la nature particulière des propositions affirmées. Il s'agit au contraire de relations variables qui unissent les unités linguistiques aux actions préparées ou interprétées. Ces règles font en outre référence à certaines conventions tacites à propos des relations sociales ; les savoirs partagés, les rôles de locuteur, de destinataire et de public, les droits et les obligations qui s'attachent à ces rôles et à toutes les autres formes de contrainte. (Barry^{*})

⊕ Complément : *Les rituels sociaux de Bourdieu*

Pour BOURDIEU (1982), tout acte de langage autorisé, sa rhétorique, sa syntaxe, son lexique, sa prononciation même, n'ont d'autre raison d'être que de rappeler l'autorité de son auteur.

Tout acte de parole, et plus généralement, toute action est une conjoncture, une rencontre de séries causales indépendantes : d'un côté les dispositions, socialement façonnées, de l'habitus linguistique, qui impliquent une certaine tendance à parler, à dire des choses déterminées et une certaine capacité de parler (capacité linguistique d'engendrer des discours). Toute la théorie de BOURDIEU se résume à la capacité sociale de l'homme politique d'utiliser adéquatement ses talents oratoires, de les adapter à une situation déterminée. Le modèle de la production et de la circulation linguistiques comme relation entre l'habitus linguistique et les marchés sur lesquels les acteurs politiques offrent leurs produits, constitue le noyau de la théorie de BOURDIEU. (Barry) *

10. Exercice : Identifiez

Dans le contexte algérien (local si possible), et en se référant aux notions et concepts suivants :
#la_planification_et_la_standardisation_linguistiques.

#les_variations_selon_l'âge, le sexe, le niveau de formation, la position économique, l'origine et l'ethnie.
#le_choix_du_code

E S S A Y E Z de donner des exemples pour chacun des concepts ci-dessus.

11. L'analyse du discours en France

💡 Fondamental



En Europe, on peut distinguer, d'une manière générale, trois phases dans le développement d'une analyse du discours, avec toutes les simplifications qu'un tel découpage implique (Boutet, Maingueneau * 2005) :

Dans les années 1960 un certain nombre de problématiques nouvelles se mettent en place, portées par le structuralisme, où la linguistique joue un rôle moteur. En France en particulier, le structuralisme littéraire, la sémiotique inspirée de M. Greimas, l'analyse du discours lacano-althussérienne (Pêcheux), la pensée de J. Derrida ou de M. Foucault contestent sur des modes très différents les présupposés traditionnels sur les textes et la manière de les appréhender

L'approche sociolinguistique a été marquée en France par l'analyse des discours sociaux et particulièrement l'analyse du discours politique. La parole de l'homme politique peut donner lieu à une étude de la communication politique, soit par le biais de la sociologie qui va s'attacher aux canaux et codes, soit à l'aide d'une analyse linguistique des messages politiques eux-mêmes. (Barry^{*})

Devant la variété des objectifs, l'analyse du discours politique en France a emprunté des parcours variés. (Ibidem^{*}.)

⊕ Complément : Une approche lexicale

Le discours étant fait de mots, l'analyste adopte une approche lexicale. Il part de l'hypothèse du rapport entre appartenance politique et vocabulaire. Cette étude du vocabulaire du discours politique fait appel à la statistique lexicale (lexicométrie), à l'informatique (analyse automatique) et aux concepts de la sémantique (connotation, relation sémantique, analyse sémique, présupposition et implicite....)

⊕ Complément : Une approche syntaxique

L'intérêt est porté sur les constructions dans lesquelles les unités se combinent, dans la mesure où elles déterminent la signification que prennent les mots. Cette approche s'inspire du distributionnalisme de HARRIS. Le discours est pris sous la forme la plus intuitive d'un énoncé qui dépasse le cadre de la phrase. La théorie s'oriente vers une cohérence textuelle qu'on peut découvrir par segmentation et classement.

⊕ Complément : L'analyse automatique du discours

Introduite par Michel PÊCHEUX (1969) se propose de rallier les discours à l'idéologie de leur époque. Grâce au stockage des données sur ordinateur, un travail d'analyse automatique des constantes sémantiques et des formations "imaginaires" est entrepris.

Après cette longue période d'analyse du discours centrée sur l'approche lexicale des discours sociaux qui d'ailleurs a connu des parcours variés, la sociolinguistique a rompu avec la tradition, dans la mesure où l'axe de recherche s'est déplacé. Elle devient peu à peu une sociolinguistique interactionnelle dont la préoccupation est l'étude du sens social des rituels de la vie ordinaire. (Barry^{*})

12. Exercice : A Vous d'analyser

Comment peut-on envisager une analyse lexicale, grammaticale, (automatique) du spot publicitaire suivant:

<https://www.youtube.com/watch?v=XZEhPOXDgX0>

13. L'approche pragmatique

💡 Fondamental



La pragmatique est à la croisée de plusieurs disciplines sans constituer en soit une discipline autonome et unifié. Cependant, elle est un carrefour interdisciplinaire pour linguistes, logiciens, sémioticiens, psychologues et sociologues. Dans la diversité des courants qui l'alimente, présenter une synthèse globale de la pragmatique s'avère difficile. Nous nous contentons à présent de donner quelques indications qui nous permettent d'appréhender le mieux cette approche en analyse du discours.

Globalement, les premiers travaux de pragmatique sont venus des philosophes du langage, comme Austin (1962), Strawson (1971), Grice (1989), Searle (1969, 1979). (Moeschler *).

🔍 Définition

La pragmatique, pour certains, désigne toutes espèces d'interactions entre les êtres vivants. D'autre dans une perspective communicationnelle la conçoit comme le traitement de l'usage des signes. Et enfin, pour d'autres, elle est la science de l'usage linguistique en contexte ou plus exactement l'usage des signes en contexte. Ces orientations nous mènent présenter quelques réflexions de la pragmatique que nous présenterons en ce qui suit :

Selon Morris* présenté par Armengaud, (1985 : 5) « *La pragmatique est une partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers* ». Dans ce cas, la pragmatique présuppose la syntaxe et la sémantique car c'est parce qu'on envisage l'étude de la relation entre les signes d'une part, et d'autre part entre les signes et les choses.

Pour DILLER et RÉCANATI (1979) « *la pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive* ». Selon ces deux auteurs, le sens d'une unité linguistique ne peut se définir que par son usage dans le discours. (Barry *)

Francis JACQUES* (1979) la définit : « *la pragmatique aborde le langage comme phénomène à la fois discursif et social* »

💡 Fondamental

Les concepts fondamentaux de la pragmatique sont :

- L'**acte** « parler c'est agir sur autrui » « Quand dire c'est faire »
- Le **contexte** : lieu, temps, identité et nature des relations qui lient les partenaires, environnement physique et social.
- La **performance** : l'accomplissement de l'acte en contexte.

Trois courants principaux de pensée se constituent dans une perspective pragmatique

1. La **composante sémiotique** : inspirée de la théorie de PEIRCE, elle étudie les symboles indexicaux, c'est-à-dire des expressions dont le sens est tel que leur référence varie avec les circonstances de leur usage. La relation du signe et de l'interprète est prise en considération dans la mesure où elle affecte la relation entre le sujet et l'objet.
2. La **théorie des actes de parole** : Développée par AUSTIN et SEARLE. La théorie des actes de langage prend son point de départ dans la conviction que l'unité minimale de la communication humaine, c'est l'accomplissement de certains types d'actes (illocutoires et perlocutoires). L'acte illocutoire c'est ce que l'on fait en parlant, alors que l'acte perlocutoire se justifie en termes d'effet recherché : parler c'est agir. La perlocution, c'est l'effet qui est produit par le propos sur l'allocataire.
3. La **linguistique de l'énonciation** : développée par BENVENISTE. La pragmatique linguistique définit le sens d'un acte de langage par sa fonction communicative, donne une image du sens centrée sur sa fonction énonciative. Il ressort que l'acte de parole est un acte de nature particulière, qui est l'acte d'énonciation.

La pragmatique peut occuper une place de choix dans l'analyse du discours. En partant de l'idée que parler, c'est d'une certaine manière, agir sur l'auditeur, la Pragmatique offre les outils nous nécessaires à mieux observer la façon dont un orateur exerce de l'autorité sur ses auditeurs au moyen de son discours.

14. Exercice : Transposez

- Transposer les concepts fondamentaux de la pragmatique en identifiant « l'acte de parole, le contexte et la performance » aux énoncés suivants :

(1) a. Fériel a acheté un caniche.

b. Fériel a acheté un chien.

(2) a. Mon fils est à Alger.

b. J'ai un fils.

(3) # Fériel a acheté un caniche, elle a donc un chien.

(4) # Mon fils est à Alger, donc j'ai un fils.

(5) Abi et Fée ont escaladé la Roche de Solutré, et elles l'ont fait ensemble.

(6) Quelques étudiants ont réussi, et quelques-uns ont échoué.

(7) Un monsieur entre dans une confiserie et demande un gâteau ; il l'échange ensuite contre un petit verre de jus. Il le boit et veut sortir sans payer. Le patron le retient. « Que voulez-vous ? »

- « Payez votre jus. »
- « Mais je vous ai donné un gâteau en échange. »
- « Vous ne l'avez pas payé non plus... »
- « Mais ne je ne l'ai pas mangé. » (Freud 1979)

15. L'approche sémiotique

🔍 Définition



La sémiotique est le résultat de deux courants principaux de pensée : la sémiologie de Ferdinand De Saussure et la sémiotique de Peirce.

De Saussure établit la sémiologie pour y inscrire la linguistique : « *la langue est un système de signes exprimant des idées et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires...* ». Elle est seulement le plus important de ces systèmes. Selon Ferdinand De SAUSSURE, on peut concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale; elle sera nommée la **sémiologie**.

Cette définition de la sémiologie de de SAUSSURE fera l'objet d'une polémique à partir de laquelle naîtront deux tendances :

1. Ceux qui pensent que la sémiologie englobe la linguistique et ceux qui croient qu'elle n'est qu'une partie de la linguistique (à cause des champs d'application restreints de la sémiologie, Barthes notera que chaque ensemble sémiologique important demande à passer par la langue « tout système sémiologique se mêle de langage ». Ainsi, la sémiologie serait une branche de la linguistique et non l'inverse. Mounin pense que la sémiologie est l'étude de tous les systèmes de signes autres que les langues naturelles.
2. La sémiotique reprend le projet de la sémiologie de De Saussure en refusant de privilégier le langage et la société.

La sémiotique (Peirce) est envisagée comme science des signes. Pour PEIRCE, l'homme pense par les signes car la seule pensée que nous connaissons est la pensée des signes ; mieux, elle est signe, lequel renvoie toujours à un autre signe. Ainsi, la pensée elle-même est un signe, qui renvoie à une autre laquelle est son signe interprétant. Ce

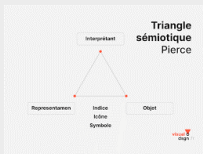
dernier renvoie encore à une autre pensée qui l'interprète en un processus continu et infini. L'homme lui-même est un signe. Quand nous pensons, nous sommes des signes. La sémiotique de Peirce est loin d'être une discipline empirique ; ses fondements sont réflexifs et philosophiques. La Sémiotique (Peirce) est triadique en ce sens que sa conception du signe repose sur les trois éléments suivants :

Le **signifiant** : support, véhicule, trait perceptible et pertinent ;

Le **signifié** ou le représenté ;

L'**interprétant**, qui n'est pas identique à l'interprète, lequel est un individu empirique.

Triangle sémiotique de Peirce



- L'interprétant selon PEIRCE est un élément constitutif du signe ; acception plus étroite, la relation pragmatique entre un signe et un autre (son interprétant) est toujours aussi un signe (qui aura lui aussi son interprétant). On pourrait illustrer ce processus de conversion entre le signe et l'interprétant par les rapports qu'entretient un mot avec les termes, qui dans le dictionnaire, le définissent : synonymie ou périphrase, tous les termes dont on peut à nouveau chercher la définition, qui ne sera jamais composée que de mots. Le signe est un signe à moins qu'il ne puisse se traduire en un autre signe dans lequel il est pleinement développé.

Triangle sémiotique de Peirce

Peirce a élaboré une théorie sémiotique à la fois générale, triadique et pragmatique.

Une théorie **générale** :

- qui envisage à la fois la vie émotionnelle, pratique et intellectuelle ;
- qui envisage toutes les composantes de la sémiotique ;
- qui généralise le concept de signe.

Une théorie **triadique** :

- qui repose sur trois catégories philosophiques : la priméité, la secondéité et la tiercéité;
- qui met en relation trois termes : le signe ou representamen, l'objet et l'interprétant.

Une théorie **pragmatique**, c'est-à-dire :

- qui prend en considération le contexte de production et de réception des signes ;
- qui définit le signe par son action sur l'interprète.

Remarque

La sémiotique pragmatique s'intéresse spécifiquement à tout ce qui est fonction de l'occurrence d'un signe et la distinction entre le signe-index, le signe-symbole et le signe icône.

- Un signe est un **index** si chacune de ses occurrences est liée existentiellement, comme la fumée et le feu, le symptôme et la maladie, la trace et le passage.

- Un signe est un **symbole** si ce qu'il représente lui est associé par convention. C'est le cas des signes du langage et des codes culturels en général. Plus exactement, la convention associe au signe un signifié et chaque occurrence du signe actualise cette association. Le symbole selon Peirce recouvre l'arbitraire du signe saussurien.
- Enfin le signe-**icône** partage, avec ce dont il est signe, quelques propriétés, mais pas toutes. On peut citer à titre d'exemples les plans, les photos, les maquettes.

La tripartition symbole-icône-index a une valeur sémiotique générale. Toutefois la mise en évidence d'un signe indexical a une application linguistique : la référence comme « je », « ici », se détermine en fonction du contexte existentiel de profération.

Toute une partie de la sémiotique les étudie en tant que symboles indexicaux ; c'est là le point de convergence entre la linguistique de l'énonciation, la pragmatique linguistique et la sémiotique. En France, avec Lévi-Strauss, Barthes et Greimas, la sémiologie s'est tournée vers l'étude des formes sociales qui fonctionnent « à la manière du langage » (systèmes de parenté, mythe, mode, etc.), et vers l'étude du langage littéraire.

La sémiotique se définit alors comme l'étude des pratiques signifiantes prenant pour domaine le texte. L'analyse narrative du récit a pour corollaire l'analyse de discours. La pratique signifiante apparaît comme sens articulé, c'est-à-dire comme signification et comme discours sur le sens, c'est-à-dire que la généralisation de la signification ne passe pas d'abord par la production des énoncés et leur combinaison en discours ; elle est relayée, dans son parcours, par des structures narratives et ce sont elles qui produisent le discours sensé, articulé en énoncés. L'intérêt de plus en plus large manifesté depuis quelques années pour les études de narrativité, de lecture de texte et de l'image est à mettre en parallèle avec les espoirs de voir naître une sémiotique qui se rapproche de plus en plus des autres approches en analyse de discours. L'enrichissement méthodologique de l'analyse narrative et la possibilité de l'appliquer aux médias (presse écrite, radiophonie, télévision), au cinéma ouvrent la voie à une sémiotique du discours. Le discours est situé dans le domaine des messages mixtes pluricodés où se mêlent en effet le son et l'image, le scriptural et le musical. À ce niveau, il y a appel à une analyse sémiotique singulière, puisque du discours s'exprime dans la mise en relation de ses constituants disparates : des paroles, des sons et des images. L'analyse d'un tel discours oblige l'observateur à se mettre dans une mobilité constante qui consiste à enregistrer, écouter, regarder, ... Avec les médias radiophoniques et télévisuels, on quitte le champ de l'écrit, jusqu'ici unique objet de la sémiotique, pour travailler sur des échanges verbaux, tout au long desquels la narrativité s'exprime. Tous les schémas formels d'analyse du récit portent sur des dialogues. L'analyse sémiotique se glisse dans les approches interactionnelles et conversationnelles où elle trouve son objet d'analyse.

Magazine China Sketch, Décembre 1936, "La fin de la science"

Zhong-xin



Bibliographie

Bakhtine, Mikhaïl. Le marxisme et la philosophie du langage. Paris: Éditions de Minuit, 1977.

Alpha Ousmane BARRY, LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie <http://www.chaire-mcd.ca/>

BROWN G & YULE G., 1983. Discourse Analysis, Cambridge University Press, 291 pages.

Genette, Gérard : Figures III, Seuil, Paris, 1972

Francis Jacques (1979) Dialogiques, Recherches logiques sur le dialogue , Paris, PUF

MAINGUENEAU Dominique (2021), Discours et analyse du discours Introduction, Armond Colin, 2 ed. pp 215

Meillet Antoine. 1908 (1903). Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes. Hachette.

Jacques Moeschler, Pragmatique du discours : passé, présent, futur

Charles Morris : "Fondements de la théorie des signes" Langages, 35, Paris 1938.

Topa-Bryniarska Dominika. (2014). L'Univers discursif dans l'editorial : l'etude des structures ontologiques et axiologiques. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego

Webographie

Josiane Boutet, Dominique Maingueneau 2005, SOCIOLINGUISTIQUE ET ANALYSE DE DISCOURS : FAÇONS DE DIRE, FAÇONS DE FAIRE, n° 114 | pages 15 à 47. <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2005-4-page-15.htm>

Lindenfeld Jacqueline. L'ethnographie de la communication a-t-elle un sens pour les linguistes. In: Langage et société, n°5, 1978. Septembre 1978. pp. 45-52; doi : <https://doi.org/10.3406/lsoc.1978.1080>